

## Les beaux jours après le dégel

LE PROJET «ARC lémanique», présenté par les Universités de Genève et Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ne peut que susciter l'enthousiasme. Enfin une coopération ambitieuse dépassant les initiatives ponctuelles et timides qui ont tenu lieu jusqu'à présent de politique commune. Enfin des priorités affirmées qui ne créent pas de nouveaux doublons mais se traduisent aussi par le désengagement dans certains secteurs. Enfin un réel décloisonnement des disciplines trop longtemps murées dans leur splendide isolement. Ce projet garantit le développement et l'avenir de la place universitaire lémanique et stimulera à coup sûr l'économie régionale.

Les auteurs de cet ambitieux projet réclament un soutien financier substantiel de la Confédération. Ils signalent ainsi, peut-être à leur corps défendant, que la formation supérieure, entraînée qu'elle est dans l'incessant tourbillon des découvertes scientifiques, dépasse les capacités cantonales. L'Université n'est plus le lieu où se fabriquent les élites locales. Aujourd'hui plus qu'auparavant, elle vit d'échanges, de coopération et de complémentarité avec ses consœurs. Et qui mieux que la Confédération peut garantir le cadre juridique et financier indispensable à cet essor?

Il faut saluer également la vo-

lonté de créer, à côté de celui de la génomique, un pôle de sciences humaines. Mais si les contours du premier paraissent déjà bien dessinés, ceux du second restent encore flous. Pour que les sciences humaines ne deviennent pas l'alibi d'une entreprise centrée sur la génomique, leurs représentants n'ont pas une minute à perdre pour mettre en place les collaborations nécessaires, un exercice dans lequel ils n'ont pas brillé jusqu'ici.

L'entreprise, aussi exaltante soit-elle, ne doit pas faire oublier la mission première de l'institution universitaire, à sa-

*L'entreprise, aussi exaltante soit-elle, ne doit pas faire oublier la mission première de l'Université, à savoir la formation de base des étudiants*

voir la formation de base des étudiants. Car sans une formation initiale de qualité, la passionnante construction échafaudée aujourd'hui s'écroulera comme un château de cartes. Or le niveau propé-

deutique, scolarisé à l'extrême, exige des moyens accrus pour un encadrement renforcé et une sérieuse rénovation des programmes, trop rigides et compartimentés. Restera-t-il des moyens disponibles?

Enfin tout ce processus s'est déroulé en petit comité, dans une discrétion presque totale. Pour calmer les craintes et dissiper les fantasmes si prompts à naître dans l'institution universitaire, il est indispensable que la concertation et le débat critique président dorénavant au développement de ce projet. JD

# Rengaines et nouvelles musiques militaires

*Après quarante ans de service, les M113 sont de vieux chars. Personne ne le contestera.*

*Mais en proposant leur remplacement avant tout débat, pourtant annoncé, sur la mission et l'organisation de l'armée nouvelle, Adolf Ogi met les chars avant les bœufs. Du même coup, il ressort les arguments de vente les plus éculés.*

**Q**UI SE SOUVIENT encore de la table ronde fédérale? Il y fut pourtant décidé que le Département de la défense prendrait sa part, une part substantielle, aux économies projetées. Mais le programme 2000 est déjà en hausse de 160 millions sur l'édition précédente et M. Ogi, dans le débat sur l'initiative socialiste qui propose une réduction de moitié des dépenses militaires, a annoncé qu'elles étaient destinées à augmenter et non pas à diminuer. Exit la table ronde.

## Quelle armée?

La Suisse est le pays où les dépenses militaires (budgétisées et supportées par l'économie) sont, et de beaucoup, les plus élevées en comparaison européenne. C'est aussi le pays où les effectifs militaires sont les plus nombreux. Ce qui permettait à un de nos lecteurs, par courrier à *DP*, de faire remarquer que par tête de soldat (casquée) nous n'étions pas parmi les plus chers. Evidemment! On attend donc la nouvelle conception de la défense qu'on nous annonce alléguée, plus performante et plus professionnelle, *fit*. Avant qu'elle soit présentée et soumise à débat, il ne saurait être question de prendre des décisions financières anticipées. C'est ce que M. Ogi a expliqué aux parlementaires en contrant l'initiative socialiste. Deux semaines après, il fait approuver un programme de renouvellement des anciens chars de grenadiers pour 1,2 milliard. Mais alors, la conception générale? Pas de problème, répond-il, de toute façon nous aurons besoin d'une brigade blindée!

## Les rengaines

Les crédits militaires ont l'étonnante capacité de résister à la déferlante de l'ouverture des marchés. Les chars seront suédois, mais la Suède s'engage à passer des commandes, prioritairement à l'industrie suisse, pour 40 % de ce montant. Au nom de la libre concurrence?

Naturellement l'industrie suisse profitera aussi de la commande. D'abord grâce au vieux truc du perfectionnisme helvétique. Ce char, malgré ses qualités, doit être amélioré pour répondre à toutes nos exigences. Autant de travail

à accomplir sur place. Quant aux crédits annexes (véhicules de commandant de tir et systèmes de déminage) qui seront pour l'essentiel dépensés en Suisse, on sait déjà qui bénéficiera de la commande, avant même que le Parlement ait délibéré. C'est ainsi que Raymond Gremaud commente dans *Entreprise romande* (31 mars 2000): seront entrepreneurs généraux «pour le véhicule pour commandants de tir et pour les systèmes de déminage, deux entreprises domiciliées en Suisse: MOWAG à Kreuzlingen et SW Entreprise suisse d'armement SA à Thoune. Au nombre des sous-traitants, on relève Oerlikon Contraves à Zurich, Giovanola à Monthey, Condor à Courfaivre, Systems Assembly à Boudry et Mecanex à Nyon». Pour l'ensemble de l'opération, la part de la Suisse romande atteint 17 %. Vive l'économie du marché!

## Tenue de sortie

Tout aussi usé, l'argument de la complémentarité. Pas de chars efficaces sans couverture aérienne (déjà servi), ou sans artillerie tractée (déjà servi), ou sans chars de grenadiers (au menu).

Mais à l'horizon pointent, et c'est nouveau, les missions à l'étranger. Les chars de grenadiers y protégeraient nos soldats, un jour. Dans cette perspective, l'on étudie les avions transporteurs qui pourraient les amener sur place. Et quand nous serons hors frontières, en vitrine en quelque sorte, sous regard international, il faudra que nous ayons le matériel le meilleur. Tenue de sortie oblige.

Vivement le débat sur les missions de l'armée suisse. En ajournant la demande de crédit, le Parlement pourrait le signifier à M. Ogi. Et du même coup lui faire comprendre (est-ce possible?) qu'il est trop près de la fin de sa carrière pour qu'il conduise lui-même ce débat. *ag*

## Ghettos

**L**E JARDIN D'ENFANTS (école enfantine) de la Zelgstrasse 13 dans le quartier Bethlehem-Untermatt (Berne-Ouest) accueille 20 enfants dont 19 ne sont pas suisses. *cfp*

# Libéralisation au galop

**La Loi sur le marché de l'électricité n'est pas encore adoptée par le Parlement. Mais elle est déjà en vigueur! Les fournisseurs d'électricité se livrent à une concurrence implacable pour séduire les gros consommateurs. Un «big bang» analogue à celui des télécommunications est programmé: baisse des tarifs et des marges, restructurations et dégraissage du personnel. Seul facteur capable d'atténuer le choc: la taxe sur les énergies non renouvelables que le Vorort combat vigoureusement.**

TOUT SE PASSE comme si le marché de l'électricité était déjà libéralisé. La presse alémanique nous annonce régulièrement la conclusion de contrats à long terme entre les fournisseurs d'électricité et les entreprises grosses consommatrices de courant. La plus importante opération a été faite la semaine passée par Swiss Citypower qui - comme son nom ne l'indique pas - est le consortium unissant quinze villes alémaniques parmi les plus grandes dont Zurich, Bâle, Berne, Winterthour et St Gall. Ces fournisseurs d'électricité viennent de décrocher des contrats à long terme pour les gros consommateurs que sont Coop, le Crédit suisse, Swisscom (pour sa consommation urbaine). Comme ces clients sont encore attachés à leur fournisseur local en raison de l'actuel système de monopole, les contrats ne seront valables qu'à la date de l'entrée en vigueur de la loi. Atel, de son côté s'est assuré la fidélité future de l'UBS et Watt AG celle de 26 sociétés du groupe Migros.

Ce n'est qu'un début. Les grandes entreprises consommatrices n'hésiteront pas à rechercher le fournisseur le plus avantageux. La sous-enchère tarifaire se généralisera comme elle s'est produite à l'étranger. En Allemagne, où le marché s'est ouvert en 1999, les prix ont chuté de 30 à 50 %. Et les entreprises trop petites pour bénéficier de la première étape de libéralisation, font une pression très forte pour bénéficier à leur tour des rabais consentis aux gros consommateurs.

## C'est la course aux économies!

Les fournisseurs d'électricité ne pourront pas absorber sans autre la chute des tarifs. Comme ils sont presque tous copropriétaires des centrales productrices de Suisse, leurs possibilités seront limitées d'acheter du courant bon marché à l'étranger. Ils devront probable-

ment, comme à Lausanne, cesser de transférer des bénéfices à la caisse communale. Ils pourront peut-être puiser un certain temps dans leurs réserves. Mais la proverbiale solidité financière des sociétés d'électricité ne résistera pas longtemps. Leurs emprunts obligataires étaient souscrits par les caisses de retraite et les sociétés d'assurance en raison de leur grande solidité. Ils sont devenus des investissements à haut risque, nous affirme le quotidien *Le Temps*.

## Salariés contre consommateurs

Les électriciens exploreront deux pistes pour éviter la déconfiture: rançonner les consommateurs individuels qui resteront captifs de tarifs élevés, vraisemblablement jusqu'en 2008; fusionner et restructurer avec fort dégraissage du personnel.

Un certain sacrifice des consommateurs individuels peut être envisagé. Longtemps les ménages ont bénéficié de tarifs modérés alors que les entreprises étaient frappées plus lourdement. Mais une ponction excessive sur

tous les ménages, riches et modestes, a ses limites.

La menace sur les 20000 salariés des entreprises électriques est plus précise encore. Le syndicat estime que quelque 8000 emplois sont menacés. Le carnage annoncé la semaine passée à Swisscom prouve que ce risque doit être pris au sérieux. C'est pourquoi le syndicat réclame une libéralisation sur dix ans au lieu de six pour permettre un étalement des restructurations. Mais ce serait prolonger d'autant la durée de ponction tarifaire sur les ménages.

Les taxes énergétiques seraient seules capables d'atténuer cette opposition d'intérêts entre salariés et consommateurs. En prélevant 0,3 centime par Kwh sur les énergies non renouvelables, on demandera à chacun, entreprises et ménages, de réduire le poids des investissements non amortissables des entreprises. Le vote sur cette taxe aura lieu cet automne. Le Vorort de l'industrie et du commerce mettra toute sa force financière pour convaincre les citoyens de refuser la taxe. Les salariés et les consommateurs trancheront. Ils sont majoritaires. *at*

## Loi sur l'électricité: état mars 2000

LA LOI SUR l'électricité, adoptée en mars au Conseil national dans une version proche du projet gouvernemental, sera examinée à la session de juin par le Conseil des Etats. Dans l'état actuel, elle prévoit le cheminement suivant de la libéralisation du marché:

- La première étape qui dure trois ans libère 21 % du marché: seules 110 grandes entreprises (consommation annuelle 20 GWh) peuvent choisir librement leur fournisseur.
- La deuxième étape de trois ans libère 34 % du marché: elle est ouverte aux entreprises moyennes (10 GWh)
- Six ans après l'entrée en vigueur de la loi, le marché est libre pour tous.
- L'ouverture du marché de l'électricité est conditionnée à l'introduction de la taxe de 0,3 centime sur les énergies non renouvelables, qui sera soumise au peuple en automne prochain en tant que contre-projet à l'«initiative sociale». Cette disposition n'a été votée par le Conseil national qu'à une faible majorité de 93 contre 88. C'est la liaison entre la loi et la taxe qui sera l'enjeu principal du débat au Conseil des Etats.

# Pas de risque de dumping

**A Genève, le Conseil économique et social a demandé une étude sur les risques de dumping social avec l'introduction de la libre circulation des personnes. Conclusions.**

DANS LE DOSSIER des bilatérales, présenté au peuple le 21 mai prochain, la libre circulation des personnes est une composante essentielle des accords négociés dans sept domaines entre la Suisse et l'Union européenne. La Suisse sera-t-elle envahie par tout un flot de travailleurs d'Europe, attirés par l'Eden helvétique? Et par conséquent, les salaires suisses, sous la pression d'une main-d'œuvre bon marché, vont-ils chuter? La question est encore plus cruciale pour les cantons frontaliers, Genève, Bâle, Tessin.

Le Conseil économique et social (CES) a mandaté Jean-Marc Falter et Yves Flückiger, de l'Observatoire de l'emploi, Laboratoire d'économie appliquée, afin d'étudier certaines des conséquences prévisibles de la mise en place de l'accord sur la libre circulation des travailleuses et travailleurs sur le marché local du travail, s'agissant notamment des risques de sous-enchère salariale. La question est d'autant plus importante que la Suisse n'a pas de salaire minimum légal et qu'il existe un

réseau important de conventions collectives n'en prévoyant pas. Les chercheurs se sont inspirés de la situation au Luxembourg, un pays qui partage plusieurs points communs avec Genève: un même nombre d'habitants, un même nombre d'emplois, un pourcentage important de travailleurs étrangers, frontaliers compris, une économie tertiariée et un niveau de vie assez élevé. Puis l'étude a comparé la situation genevoise avec celle de Bâle et du Tessin, qui accueillent tous deux un nombre important de travailleurs frontaliers.

## Un problème de formation

Bâle et Genève mettent l'accent sur une main-d'œuvre pointue, politique encore favorisée par la structure économique du canton: présence massive d'emplois à haute valeur ajoutée et main-d'œuvre frontalière au bénéfice d'une formation acquise dans un système éducatif semblable à celui de la Suisse. Le Tessin, au contraire, accueille des frontaliers italiens ayant un niveau de formation inférieur à celui de la population suisse. Première constatation: la différence entre les salaires helvétiques et les salaires des frontaliers est déterminée par le type d'activité proposé et le niveau de formation. En effet, il apparaît que le salaire médian de la population suisse dépasse de 11,5 % celui des frontaliers occupés en Suisse. Genève et Bâle se situent au-dessous de la moyenne nationale (8,6 % à Genève, 9,3 % à Bâle), alors qu'au Tessin, l'écart atteint 26,3 %!

Le niveau et la reconnaissance des formations acquises dans le pays d'origine jouent donc un rôle essentiel dans la lutte contre le dumping salarial. Le capital humain est imparfaitement transféré d'un pays à l'autre et on comptabilise différemment les compétences acquises dans les pays d'origine et les besoins du marché dans le pays d'accueil. Il apparaît en effet que, pour les travailleurs originaires des pays d'immigration traditionnelle tels l'Italie, le Portugal ou l'Espagne, l'expérience professionnelle acquise aussi bien avant qu'après l'im-

migration n'exerce pas d'effet sur le salaire. Les travailleurs obtiennent dès lors des salaires plus bas que ce à quoi ils pourraient prétendre. Le dumping salarial ne se traduit donc pas nécessairement dans les activités où l'on trouve les frontaliers. En revanche, il se manifeste par une dépréciation des formations et des titres.

## Bonne couverture syndicale

Dans le contexte actuel, la main-d'œuvre frontalière n'exerce pas de pression à la baisse des salaires dans les branches et les cantons où elle est largement représentée par rapport à la situation que l'on peut observer dans les branches qui n'ont pas recours à cette catégorie de travailleurs.

Le risque de dumping provient d'autres facteurs: la cartellisation d'un secteur professionnel peut inciter les employeurs à baisser les salaires, alors qu'un secteur soumis à forte concurrence peut les pousser à vouloir fidéliser les employés. Le taux de chômage cantonal joue un rôle non négligeable: un accroissement d'un point du taux de chômage exerce une pression à la baisse, de 0,3 % environ.

Le travail syndical sur le terrain, le contrôle de la commission tripartite, le respect des mesures d'accompagnement seront essentiels pour assurer aux travailleurs frontaliers comme aux travailleurs indigènes un salaire adéquat. D'autant plus que la main-d'œuvre étrangère s'oriente vers des secteurs professionnels bien couverts par des conventions collectives de travail. L'étude confirme ainsi les conclusions auxquelles avaient abouti les chercheurs du Luxembourg: «Est-ce que les frontaliers tirent les salaires à la baisse? Question mal posée. Elle est tout d'abord sans objet puisqu'elle revient à se demander de combien les salaires auraient augmenté si les frontaliers n'avaient pas été là. La réponse est simple: de rien du tout puisque la croissance économique n'aurait pas été possible [...]».

CES, *La libre circulation des personnes. Risque de dumping salarial?*, Rapport n° 14, mars 2000.

## Et en Europe?

LES ÉTUDES CONSACRÉES à la main-d'œuvre montrent une augmentation lente mais régulière du nombre de ressortissants communautaires qui travaillent dans un autre Etat membre que le leur.

Toutefois, les flux migratoires concernent uniquement certaines catégories spécifiques comme les cadres, les professions libérales ou encore les techniciens spécialisés, les travailleurs de l'hôtellerie et la restauration, les ouvriers sous contrats dans le secteur du bâtiment. Ils sont plus sensibles dans les régions frontalières où ils ont enregistré une progression de 18% entre 1987 et 1994.

Sur les 370 millions d'habitants que compte l'Union européenne, le nombre de citoyens résidant dans un autre Etat membre n'est que de 5,5 millions, alors qu'il y a 12,5 millions de ressortissants de pays tiers.

# Les racines culturelles de la xénophobie

*Eclairage sur les décisions populaires d'Emmen à la lumière des catégories de Ferdinand Tönnies.*

PAR LEUR VOTE récent, la majorité des citoyens d'Emmen se sont vu reprocher, à juste titre, une décision empreinte de xénophobie et contraire à l'exigence de non-discrimination. Cette attitude condamnable ne relève pas tant d'une situation économique particulière que d'un trait culturel beaucoup plus profond.

## *Gesellschaft, Gemeinschaft*

La culture de la vie en commun qui domine en Suisse est largement responsable de l'arrogance avec laquelle une forte minorité de nos compatriotes traite les étrangers. Pour s'en convaincre il faut utiliser, à fin de démonstration, les idées et catégories de Ferdinand Tönnies (1855-1936)<sup>1</sup>. Celui-ci distingue deux concepts fondamentaux liés par l'évolution historique et dont la pertinence est encore considérable: la *Gemeinschaft*, traduit en français par le terme, qui exprime plusieurs sens, de communauté et la *Gesellschaft*, la société, ainsi que trois formes extérieures de la vie en commun: la maison, le village et la ville, différenciant la grande ville de la petite. De même que nous abandonnons le monde douillet et rassurant de l'enfance pour entrer dans la vie adulte, de même l'humanité, dans son évolution, abandonne les relations primaires et pleines de chaleur de la communauté pour en quelque sorte «entrer en société».

## Heureuse Arcadie

Que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement, les hommes et les femmes cohabitent selon ces trois formes. Le village et la ville conservent beaucoup des caractéristiques appartenant à la famille ou à la maison; mais, lorsque la ville atteint une certaine taille, ces composantes s'estompent peu à peu. La grande ville abrite en général des personnes qui aspirent à la liberté et l'autonomie. Pour Tönnies, elle est tout simplement la forme de la société (*Gesellschaft*). La commune rurale et la petite ville ressemblent au contraire à de grandes fa-

milles, de grandes maisons, où il subsiste toujours des conditions essentielles pour la jouissance et la pleine participation aux biens et aux droits communs, conditions identiques au lien du sang ou à l'héritage. Les étrangers peuvent être acceptés voire protégés comme serviteurs ou hôtes pour un temps déterminé ou une longue durée. Mais ainsi, ils appartiennent à la communauté (*Gemeinschaft*) en tant qu'objets et non pas en tant que sujets et sont considérés comme des membres mineurs et dépendants. Dans la grande ville, la distinction entre les indigènes et les étrangers devient indifférente et les influences communautaires disparaissent.

Les racines de la société helvétique sont indissociables de la *Gemeinschaft*. Elles remontent à une hypothétique société originelle, heureuse Arcadie où des montagnards non corrompus par la civilisation auraient mené une vie simple mais libre, en parfaite harmonie avec la nature, et où les conflits seraient réglés par ce que l'on appelle la démocratie locale. Les idées d'égalité et de fraternité, importées par la Révolution française à la fin du dix-huitième siècle, n'ont pas fait disparaître cet imaginaire social.

## Une arme redoutable

La Constitution fédérale de 1848 consacre une société dans laquelle les cantons sont politiquement forts et égaux, les villes sans pouvoir, et dont l'idéologie rurale est le ciment. La culture anti-ville a donc des origines solides qui perdurent et se cultivent au cours de l'histoire moderne. «En somme, il y a une sorte de convergence des pensées de la ville: cette dernière serait un phénomène lié au triomphe du capitalisme libéral et elle pourrait finalement disparaître. A la limite, les idéologies de gauche et celles de droite (romantisme agraire et nostalgies corporatives de l'ancienne société) se retrouvent fusionnées par une culture politique qui, en Suisse plus qu'ailleurs, fonctionne sur des bases ruralisantes.»<sup>2</sup>

Ce n'est donc pas uniquement l'idéologie véhiculée par la section zurichoise de l'UDC qui a influencé les votants lucernois, mais sans doute, en dernière instance, des idées ancrées profondément dans l'histoire qui a fondé et développé la Suisse. Prétendre qu'«Emmen, c'est la Suisse» est certes outrancier, car on peut toujours espérer et travailler à une évolution vers la solidarité humaine d'une majorité; mais il est certain qu'utilisée par Christoph Blocher et ses amis la *Gemeinschaft* reste une arme redoutable. *dm*

<sup>1</sup>Ferdinand Tönnies (1855-1936) cité par Pierre Ansay, René Schoonbrodt dans *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, Editions Aux archives de l'architecture moderne, Bruxelles 1989.

<sup>2</sup>François Walter, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Editions Zoé, Genève 1994.

## A GENÈVE

### Esprit tatillon

LE REFUS DU corps électoral d'Emmen de naturaliser des ressortissants de l'est européen et des Balkans a suscité de nombreuses et vives réactions. Les élus de la ville et du canton de Genève ont fait un pas de plus en proposant de conférer la bourgeoisie aux candidats malheureux. Le geste est sympathique mais symbolique: les requérants ont fait leur vie dans la cité lucernoise et c'est sa bourgeoisie qu'ils désirent acquérir. Par contre si les autorités genevoises désirent contribuer à faire avancer le dossier des naturalisations, le travail ne manque pas... au bout du lac: les émoluments y sont prohibitifs – jusqu'à 100000 francs – et la procédure inutilement tatillonne; dans la plus pure tradition des «faiseurs de Suisses», des enquêteurs continuent de poser des questions stupides qui n'ont rien à voir avec la volonté et la réalité de l'intégration des candidats – «combien y a-t-il de communes dans le canton?» – ou qui touchent à la sphère personnelle – «que pensez-vous de la défense nationale?». *jd*

# Lier mobilité et usage du sol

Par Frédéric Piguet, géographe-moraliste

**La mobilité des personnes a longtemps été conçue de manière indépendante des contraintes du territoire. Les nuisances liées au trafic ont ainsi augmenté, alors qu'aujourd'hui il est possible de les réduire considérablement. Invitée au dernier déjeuner-débat de l'Association écologie économie pour un développement durable (AEE+DD), Madame Nicole Zurchat Vial, responsable du Service de l'aménagement du territoire de l'Etat de Vaud, a fait le lien entre mobilité et usage du sol.**

**U**ne des nouvelles données de base de l'aménagement du territoire est la forte croissance du secteur des services. Les ressources humaines de haut niveau sont la pierre angulaire de l'innovation technologique qui a cours dans ce secteur. Or, la qualité de l'environnement est primordiale lorsque les entreprises se localisent là où les conditions sont les plus attractives pour la main-d'œuvre qualifiée. Cette donnée est un des atouts de la mise en œuvre du développement durable.

Les jeux ne sont néanmoins pas gagnés d'avance dans la mesure où la mobilité individuelle, qui est un élément de la qualité de vie, est aussi altérée par les nuisances des moyens de transport. L'objectif consiste à réduire l'impact environnemental tout en facilitant l'accessibilité des lieux de travail.

Pour reprendre le mot d'un des participants à ce déjeuner-débat, jusqu'à présent « la conception des transports est hors-sol ». L'environnement a été mal pris en compte face au développement des transports. Nicole Zurchat Vial précise que, depuis le Congrès International des architectes modernes (CIAM) réuni no-

tamment à La Sarraz en 1933 sous l'impulsion de Le Corbusier, le territoire a été organisé en zones (zone pour dormir, zone pour travailler, zone pour se divertir...) et les transports permettaient de passer d'une fonction à l'autre. Il convient de changer ce mode de faire, si l'on désire éviter que les nuisances liées à la mobilité continuent de détériorer la qualité de vie. Pour cela, il faut « passer de la fonction à l'action », « faire le lien entre l'usage du sol et la mobilité ».

## Construire près des gares

Au service de cet objectif, il est possible de favoriser le développement des activités humaines dans les zones qui sont proches des transports en commun, comme les gares. Cela peut paraître évident, mais cette règle n'a pas encore totalement été exploitée. Les zones proches des gares sont idéales pour l'implantation d'entreprises, de logements et pour jouer le rôle d'interface de transports (échange avec la voiture ou le bus, etc.). Un fort potentiel de développement existe: le canton de Vaud, par exemple, dénombre vingt-deux gares d'importance. D'ailleurs, le lancement de projets va être annoncé prochainement.

## L'indice de génération de trafic

Il est aussi possible de limiter l'utilisation du sol en fonction du nombre de voitures. Cette stratégie concerne les pôles de développement et est actuellement à l'essai dans quelques projets pilote. Il convient d'accorder des permis de construire là où les routes aux alentours ne sont pas saturées. Il s'agit de définir avec les communes le nombre maximum de véhicules souhaités (par exemple 500 mouvements par jour sur telle route). Ensuite, les activités projetées sur l'ensemble des terrains desservis ne devront pas générer un flux supérieur au nombre fixé. Pour savoir à l'avance combien de véhicules sont induits par tel ou tel type d'activité, des études ont permis de définir un instrument appelé « indice de génération de trafic ». Celui-ci est employé en Suisse depuis cinq ans. Dans le canton de Vaud, pour chaque projet pilote, une association regroupe des représentants des communes et du canton et soumet à l'examen de cet indice les projets de construction pour approbation

préalable. Cette association veille à ne pas accorder à un propriétaire le droit de saturer à lui tout seul la circulation sur la route en question.

## La mixité des activités

Pour faire le lien entre l'usage du sol et la mobilité, il faut encore bien sûr penser la « mixité des activités ». A titre d'exemple, l'intérêt pour les centres anciens n'a jamais été aussi grand qu'aujourd'hui. Ils constituent d'ailleurs des lieux de balade fort prisés car leur organisation spatiale est attractive. La tendance actuelle est de les valoriser en se préoccupant de l'ensemble qu'ils forment. Par exemple, la restauration d'une église ancienne doit être faite en fonction des maisons environnantes, et non plus comme si elle était un objet séparé de son contexte. Le centre urbain ancien a une morphologie intéressante, puisque ses fonctions sont mélangées.

Tout autres sont les pôles qui regroupent un seul type d'activités. Leur situation est justifiée lorsqu'il s'agit d'une zone industrielle qui génère beaucoup de nuisances ou des produits spécialement dangereux. Hormis ces cas extrêmes, le regroupement des activités par fonction n'a plus cours, et il convient de mêler à l'habitat les équipements de proximité tels que poste et école par exemple. La morphologie urbaine ainsi constituée ne génère pas a priori une demande exagérée de mobilité. Un quidam n'a ainsi pas l'obligation de prendre systématiquement un véhicule sur de longues distances pour passer d'une zone d'activités à une autre puisque les fonctions dont il a besoin sont associées, au lieu d'être dispersées sur l'ensemble du territoire. ■

AEE+DD, Ghislaine Jacquier, rue Centrale 30, 1247 Anières. Tél. (022) 751 14 30.

L'AEE+DD cherche à opposer des alternatives constructives à la conception dominante d'une gestion économique réduite aux seules forces du marché. L'AEE+DD veut être une force de proposition permettant de dégager une vision durable de notre développement. Ses membres se réunissent pour écouter un conférencier, dix fois l'an, un vendredi par mois, de 12h15 à 14h, dans un restaurant genevois.

# La politique selon Pavlov

***L'opposition systématique comme l'exercice arrogant du pouvoir sont improductifs. A Genève, le blocage des formations politiques laisse peu de place à l'imagination et à l'innovation.***

**P**LUS QUE PARTOUT ailleurs en Suisse, la vie politique genevoise se nourrit de polarisation. Face à face, deux blocs: l'Entente bourgeoise et l'Alternative qui regroupe les socialistes, l'extrême-gauche et les verts. Deux blocs par ailleurs guère homogènes, travaillés par des luttes intestines et incapables d'étoffer leurs accords programmatiques respectifs au-delà d'une plate-forme floue et insipide.

## **Du gouvernement monocolore à la logique des blocs**

Cette situation est relativement récente. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, le Grand Conseil se composait d'une majorité de députés des partis bourgeois et d'une minorité de députés verts et de gauche (avec parfois un groupe populiste en balance). Au Conseil d'Etat, deux socialistes et cinq bourgeois gouvernaient en relativement bonne intelligence. La gauche ne se sentait pas particulièrement minoritaire, parvenant largement à occuper la majorité sociologique (Gramsci), tant avec ses propositions qu'avec les hommes et les femmes se réclamant d'elles, dans la haute fonction publique par exemple. Un ronronnement qui n'est certes guère satisfaisant pour des esprits épris d'idéologie, et bien terne en comparaison de la vie politique française ou britannique.

A la faveur d'une anomalie (l'absence d'un quorum de 50 % au premier tour), sept conseillers d'Etat bourgeois furent élus en novembre 1993. Mais ce gouvernement «monocolore» n'avait aucun programme de réforme prêt à être adopté. Il tenait avant tout à rassurer et s'en tint rigoureusement à la politique budgétaire du gouvernement précédent. Le même discours, les mêmes projets, présentés dans un contexte différent, ne produisent pas les mêmes effets: la gauche, exclue du gouvernement, se mit à cultiver goulûment la «culture d'opposition», maniant l'arme référendaire avec un certain succès.

La leçon n'a pas été comprise. Lorsque les élections de l'automne 97,

par un léger coup de balancier, ramenèrent les trois partis bourgeois à 48 sièges sur 100, l'Alternative déposa une batterie de projets de lois revanchards. Dès le premier débat budgétaire, les socialistes et les verts, représentés au Conseil d'Etat, font le choix de la solidarité idéologique contre la solidarité gouvernementale. Et après l'échec de la «table ronde» (décembre 1999), l'Alternative se comporte toujours plus, au Grand Conseil, en parti majoritaire intolérant. Elle a pourtant, elle aussi, fait à plusieurs reprises la douloureuse expérience de ses limites devant le peuple: le 12 mars dernier en subissant une cuisante défaite en référendum sur deux objets fiscaux pourtant modestes touchant le secteur immobilier; et même sur le terrain favorable du pacifisme, une initiative purement symbolique proclamant Genève République de paix, a été balayée par le souverain. Au sein des deux camps, les extrêmes mènent le bal en agissant comme un aimant sur leurs partenaires. Alors que les libéraux se mettaient à dos l'ensemble des partis en lançant une initiative pour réduire l'impôt, leurs cousins bourgeois les rejoignaient sagement au moment de la votation. De même au sein de l'Alternative, l'Alliance de gauche donne le ton à des socialistes et des verts qui peinent à jouer leur propre partition.

## **L'UDC risque de faire son entrée au Grand Conseil**

Cet affrontement quasi systématique ne contribue guère à la solution des problèmes du canton. La réforme de l'Etat et la modernisation de l'administration marquent le pas alors même que Genève s'est payé un coûteux audit. Pourtant la posture populiste et défensive consistant à défendre le statu quo au nom du service public et de la qualité des prestations ne pourra tenir lieu encore longtemps de politique.

La logique des blocs, qui semble se confirmer en vue des prochaines élections cantonales, risque bien de déboucher sur un scénario peu enthousiasmant, y compris pour la gauche. En effet, au vu des résultats obtenus par

l'UDC aux dernières élections fédérales, il paraît probable que cette formation fera son entrée au Grand Conseil en 2001, privant ainsi et l'Entente et l'Alternative d'une majorité. Alors que ce devrait être, pour tous les partis, l'occasion de comprendre que les notions de majorité et d'opposition, pour le Parlement et le gouvernement, sont vides de sens, les partis bourgeois pourraient alors être tentés de s'appuyer sur les conservateurs nationalistes pour faire pencher la balance en leur faveur.

## **Construire des majorités**

L'opposition systématique comme l'exercice arrogant du pouvoir majoritaire ne s'accommodent pas des institutions de démocratie directe. En Suisse, au niveau fédéral comme dans les cantons, les majorités – variables – sont à construire pour chaque projet. Quand le débat politique se réduit à un échange convenu d'arguments à partir de positions figées, le blocage est programmé et le terrain propice aux populistes de tous bords. *jd*

### **IMPRESSUM**

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)  
Rédaction:  
Géraldine Savary (*gs*)  
Ont collaboré à ce numéro:  
André Gavillet (*ag*)  
Daniel Marco (*dm*)  
Charles-F. Pochon (*cfp*)  
Anne Rivier  
Albert Tille (*at*)  
Forum: Frédéric Piquet  
Composition et maquette:  
Françoise Gavillet, Géraldine Savary  
Responsable administrative:  
Murielle Gay-Crosier  
Impression:  
Imprimerie des Arts et Métiers SA,  
Renens  
Abonnement annuel: 90 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 70 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021 / 312 69 10  
Télécopie: 021 / 312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9  
Site: [www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

# Les Tchinques et les Stauffifres

*«Le racisme, c'est comme la violence ... on l'a tous en nous. Ce qu'il faut, c'est lutter contre. Essayer de garder le respect de l'autre, toujours.»*

**D**IMANCHE 26 MARS. L'heure d'été frappe à grands coups de radio-réveil bloqué sur RSR1. Sur fond de hip hop, les paroles fortes de ce garçon de 16 ans. Enregistrées à Neuchâtel, lors du concert des jeunes rappeurs contre le racisme du jour précédent, elles éclaireront ma matinée. Puis me trotteront dans la tête comme une chanson de printemps et de cerisiers en fleurs. Après Emmen et les résultats alarmants des sondages en Suisse et en Europe, la ferme conviction, le manque d'hypocrisie de ce presque adulte ont de quoi rassurer sur la génération montante. Considérant que l'homme n'est pas vertueux par nature, mais par éducation, je remercie du fond du cœur celles et ceux qui se sont si bien occupés de la sienne jusqu'ici.

## «J'étais welche, et fière de l'être»

D'aussi loin que je me souviens, mon enfance a baigné dans le racisme ordinaire. Aujourd'hui encore, mes préjugés laissent de vilaines traces sur les tapis. De les avoir combattus uniquement en me culpabilisant n'a pas suffi. De me les faire expliquer, en revanche, d'en étudier les causes et les origines, m'aura aidé, sinon à les éradiquer, du moins à les affaiblir durablement. J'ai moi-même grandi dans une minorité linguistique, j'ai beaucoup déménagé, voyagé, vécu quatre années en infidèle dans un pays islamique. Toutes proportions gardées, j'ai souvent souffert des stéréotypes, subi la xénophobie, le mépris. J'ai fait les premiers pas, j'ai voulu forcer l'amitié. Les réussites n'ont pas été systématiques. Elles n'en sont que plus mémorables.

Avant d'en arriver là, il y eut l'école primaire. Ma ville natale était réputée pour son bilinguisme. Disons qu'on y parlait couramment mal la langue de l'autre. J'étais Welche et fière de l'être. Notre établissement était mixte, doublement : il abritait des classes de Suisses allemands. On ne les aimait pas. Mais on ne les aurait échangés sous aucun prétexte. Ils nous étaient trop utiles. A affirmer notre différence, à les rejeter, à nous battre en clans. Même religion, même drapeau, les

choses auraient dû être plus faciles, selon vous ? A chaque récréation, la haine. Des deux côtés du préau, les rangs s'organisaient. Les filles planquées derrière les garçons. En hiver, on se jetait des pierres emballées dans de la neige durcie. En été, les plus costauds s'affrontaient à cartables égaux, et nous les assistions de nos lourdes règles de métal, tantôt massues, tantôt épées. Quand on voyait la blouse grise du concierge pointer à l'horizon, on se calmait, on donnait le change, chaque camp dans ses retranchements. La cloche sonnait, et, avec elle, des peurs plus réelles. Tâches supplémentaires, heures d'arrêt, punitions corporelles parfois, nos maîtres étaient impitoyables. Et nos parents de leur avis. On nous rabâchait que la bataille entre concitoyens, c'est honteux. Qu'on était pareils, faits de la même matière, du même sang, les Stauffifres et nous. Que les communautés, ça s'additionne, ça ne se soustrait pas. Que la Suisse, grâce à cela, était un modèle de concorde et de paix. Nous écoutions, l'oreille basse. Notre contrition résistait le temps du dimanche. Le lundi, la guerre reprenait. Je suivais le mouvement, sans me poser de questions. Tout Köbi était mon ennemi. Point.

## «J'aimais un étranger, et j'aimais ça»

Vint alors mon premier bon ami. L'Edouard. Mixte, lui aussi. De père alémanique et de mère normale. Je l'adorais. Chaque matin, nous cheminions ensemble, bras dessus, bras dessous, longeant la Suze vers notre collègue. Edouard était un doux qui fuyait la castagne. Son amour lui donnait des ailes. Il volait des fleurs ou des raisinets dans les jardins puis me les offrait, réduits en bouillie dans sa main potelée. Quand il était malade, je lui apportais ses devoirs à la maison. Un soir, on m'invita à rester souper. Edouard parlait le dialecte avec son père. Un extraterrestre ne m'aurait pas bouleversée davantage. Le fait était là, imparable : j'aimais un étranger. Et j'aimais ça.

Révélatrice, aussi, cette triste histoire avec mon grand-père. Un accent bernois à mâcher de la paille, mon grand-

père, et pourtant c'est tout juste si je le remarquais. «Sale Suisse allemand» lui avait lancé mon petit frère, parce qu'il refusait de céder à un de ses caprices. Résultat : trois mois de brouille. Des discussions éclairées à la table familiale. Et un fort doute sur ma pureté ethnique.

## «Les Tschinques ne sont pas des ogres»

Vinrent ensuite les Italiens. Une déferlante de travailleurs immigrés ou saisonniers dont Bienne, ville ouverte, avait besoin pour construire son avenir. Elle les importait par trains entiers, les logeait modestement. On ne les aimait pas. Des maçons hors pair, reconnaissaient les gens. Mais d'un fruste, d'un sous-développé ! On les appelait les Tchinques. Ils faisaient peur aux filles. Boucanés, poilus, râblés et bruyants, ils avaient mauvaise réputation. On racontait qu'ils enfermaient leurs femmes, qu'ils battaient violemment leur trop nombreuse marmaille. Dans les tranchées, leurs yeux brûlaient sous les casques blanchis de ciment. Je les dépassais très vite, la fesse serrée, le menton levé et le cil baissé. Ils me sifflaient, me criaient des mots d'amour. Je les détestais de me faire rougir. «Tschingg'a l'amourra, granda la schnorra ! Les Tchinques ne pensent qu'à ça !», affirmait la rumeur polyglotte en un seul discours. Et je la croyais.

Jusqu'à ce midi d'angoisse que je n'ai jamais oublié. Mon petit frère n'était pas rentré de l'école. Affolés, mes parents avaient sillonné le quartier à vélo. Vers une heure, enfin, on l'avait retrouvé. Heureux, béat, le gamin. Dans la cabane d'un des énormes chantiers de la rue de Nidau, trônant au milieu d'une cour d'Italiens le gavant de salami, de chocolat et de bourrades affectueuses. Bonne expérience tue la méfiance. Mon frère n'a eu de cesse de les rejoindre, dès le beau dos de ma mère tourné. Accueilli comme un prince, choyé comme une mascotte, ses progrès en sicilien vernaculaire furent impressionnants, mais réservés à la seule fratrie. Ainsi que sa certitude, bientôt partagée et désormais inoxydable : les Tchinques ne sont pas des ogres.

Anne Rivier